



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC LA SARL LE
JARDIN DE CYBELE POUR L'ORGANISATION
DE DEUX SESSIONS DE SOINS DES MAINS ET
DU VISAGE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE
ZEN**

**DÉCISION N° DM-20-041
EN DATE DU 30 JANVIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°4929 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN

CONSIDÉRANT la proposition de la SARL Le jardin de Cybèle, représentée par Madame Sandra STANOJLOVIC, en qualité d'Esthéticienne, domiciliée 17, rue de Montreuil 94300 Vincennes, d'organiser à titre gratuit, une session de soins des mains et du visage le 3 février 2020 de 16h à 18h, et le 7 février 2020 de 14h à 17h dans la salle de l'animation de l'Espace Pierre-Souweine situé 70, rue de Fontenay 94300 Vincennes, dans le cadre de la Semaine Zen ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec la SARL Le jardin de Cybèle, représentée par Madame Sandra STANOJLOVIC, en qualité d'Esthéticienne, domiciliée 17, rue de Montreuil 94300 Vincennes pour l'organisation à titre gratuit, d'une session de soins des mains et du visage le 3 février 2020 de 16h à 18h et le 7 février 2020 de 14h à 17h dans la salle de l'animation de l'Espace Pierre-Souweine situé 70, rue de Fontenay 94300 Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen »

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée des seniors, de la
démocratie locale et de la vie des quartiers,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200130-lmc1H7093H1-AR Date de réception en Préfecture : 30/01/2020 Date de Publication : 30/01/2020
